

Débat public imPACtons !

Souveraineté alimentaire

Compte-rendu intégral
Réunion publique
Samedi 24 octobre 2020 à Angoulême

SALLE/ADRESSE : Espace Lunesse, rue Paul Mairat – 16 000 Angoulême

PARTICIPANTS : 90 personnes

DÉBUT > FIN : 16 h 45 à 20 h 15 (durée du REC : 1 h 49)

QUESTIONS-RÉPONSES : 8 questions

En tribune

Mme Ilaria CASILLO Présidente, CPDP

Maîtrise d'ouvrage

M. Philippe DE GUENIN Directeur DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Intervenants :

Mme Catherine AUGUSTIN Présidente des Restos du Cœur
M. Stéphane LINOU expert en sécurité alimentaire

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

J'invite ceux qui ne sont pas encore assis à prendre place – nous avons pris un peu de retard – pour permettre à tout le monde de rentrer dans les meilleures conditions de sécurité et de distanciation. J'invite les intervenants à s'asseoir ici. Nous pouvons démarrer cette rencontre.

Je vous remercie d'abord, toutes et tous, d'être là malgré le contexte, les difficultés et les contraintes liées à la crise sanitaire que nous traversons. Je suis Ilaria CASILLO, vice-présidente de la Commission nationale du débat public, la CNDP, et j'ai le plaisir de présider le premier débat public français sur la Politique agricole commune (PAC) et sur le Plan stratégique national (PSN) qui doit décliner en France la Politique agricole commune. Les intervenants expliqueront un peu tout cela.

Juste un mot pour vous dire très rapidement ce qu'est la Commission nationale du débat public. C'est une autorité administrative indépendante (AAI) qui relève du cadre de l'environnement, qui existe depuis plus de 25 ans, et qui est l'institution garante du droit à l'information et à la participation des citoyens. Chaque fois qu'il y a un projet ou une politique publique qui a un impact majeur sur l'environnement, l'instance doit être saisie par les porteurs de projet ou de politiques publiques. Et la CNDP doit organiser un large débat ou échange avec les populations concernées pour les informer d'un côté correctement et recueillir leurs avis. C'est ce que nous faisons dans le cadre de ce débat. Le ministère de l'Alimentation, de l'agriculture devait, pour suivre la réglementation qui relève du Code de l'environnement, saisir la Commission nationale. C'est donc ce qu'il a fait. Et la Commission a décidé d'activer une procédure de débat public sur tout le territoire français, en nommant une Commission particulière qui doit gérer ce débat sur le territoire national. Vous voyez là les membres de cette commission. Nous essayons d'être un peu partout sur le terrain, nous nous dispatchons un peu les réunions. Parfois, nous sommes tous ensemble, parfois non. La période n'aide pas non plus à pouvoir bouger tous ensemble, tout le temps.

Cette Commission a réalisé plus de 169 entretiens avec les parties prenantes avant même l'ouverture de ce débat, pour comprendre quels étaient les sujets les plus importants, comment s'y prendre, et a élaboré un système de débat qui se base sur une plateforme, sur un système de débat autoporté. Ceux qui veulent peuvent organiser leur débat. Un moment citoyen très fort, une assemblée citoyenne sur l'agriculture qui a eu lieu fin septembre à Paris. Et surtout, le cœur de ce débat, c'est les débats sur le terrain. Nous faisons un tour de France, chaque région de France. Nous aurions dû faire le double des réunions que nous faisons, mais encore une fois la crise sanitaire nous a contraints d'abord à nous stopper pour une période, puis reprendre tout cela dans un cadre réglementaire tout de même très particulier par rapport au débat public.

Ce soir, c'est la dixième rencontre de ce débat public qui est dédiée à la souveraineté alimentaire. Je vous dis très rapidement comment cela va se passer, comme toutes les réunions de la CNDP d'ailleurs. Nous avons un moment que nous appelons une session d'information pour pouvoir échanger entre nous. Il faut tout de même que nous partagions un minimum de données, d'éléments de connaissance. Tout cela parce que tout le monde n'est pas forcément issu du milieu agricole ou expert du sujet. Par ailleurs, combien d'agriculteurs et agricultrices y a-t-il ce soir dans la salle ? Levez la main, s'il vous plaît. Pas mal. D'autres, j'imagine, sont du milieu associatif ou... Combien de citoyens qui ne sont pas des militants ? Nous avons une citoyenne qui est là. Et vous aussi. Après, j'imagine que les autres sont un peu du réseau associatif.

La plupart d'entre vous sont des agriculteurs et agricultrices, ce qui est normal – pour un débat public sur l'agriculture, il est aussi bien que les agriculteurs et agricultrices soient là avec les autres composantes de la société.

Nous allons poser un peu le cadre de la réunion de ce soir. Nous aurons une première session d'information avec une intervention des services de l'État et d'autres types d'intervenants. Je vais vous les présenter tout de suite. Ensuite, nous aurons un moment d'échange très long, par table et en plénière. Cette configuration-là nous permet d'être à la fois par petits groupes, mais aussi en plénière lorsqu'il faudra faire un débat tous ensemble.

Quelques petites consignes et règles. Vous avez du gel sur les tables. Chacun a droit à des documents pour que chacun ne manie que ses documents. C'est très important. Ne vous passez pas de stylos. Chacun a son stylo. Je vous demande de bien garder vos masques sur vous, c'est pour

votre sécurité, c'est pour la sécurité de tout le monde. Je vous demande vraiment de respecter la consigne. Nos réunions sont toutes audio-enregistrées, ce qui fait que n'importe qui, dans quelques jours, pourra retrouver le *verbatim* précis de ce qui s'est dit, et voir que ce qu'il y aura dans le compte-rendu correspondra vraiment aux propositions qui ont été formulées ici.

À quoi cela servira-t-il? Sur quoi est-ce que cela débouchera? Chaque débat public de la Commission nationale produit un compte-rendu qui doit faire l'objet d'une réponse de la part du ministère. Nous rédigerons un compte-rendu de ce débat, qui sortira pour fin décembre. Nous avons un devoir strict de neutralité. Nous ne dirons jamais « Voilà ce qu'il faudrait faire ou ne pas faire ». Nous nous limiterons à dire au ministère : « Voilà toutes les propositions qui sont issues, les arguments, le pourquoi des positionnements, comment vous vous positionnez. » Nous avons d'ores et déjà reçu les premières réponses de la part du ministère à la première étape du débat, qui avait donné lieu à un compte-rendu et à 127 propositions. Et les réponses viennent tout juste de tomber il y a 2 jours. C'est un principe très important. Plus vous ferez des propositions précises, plus vous risquez d'avoir une réponse, ce qui est plutôt positif.

Est-ce qu'il y a des questions sur la CNDP, sur le débat? Ai-je été claire, malgré le masque et mon accent? OK.

Je vous propose de démarrer. Dans la première question, nous aurons deux questions. La question de la souveraineté alimentaire est très large. Nous aurions bien aimé traiter de tous les sujets qui concernent l'agriculture, la Politique agricole partout. C'est impossible, nous avons fait des choix et avons décidé d'aborder ce sujet ce soir avec vous. Mais nous avons deux angles d'approche. Un premier est celui de la question des approvisionnements de la France dans la production de protéines végétales à destination de l'alimentation animale et humaine. Vous savez qu'un plan de relance se prépare. Il y a une vraie question d'indépendance. D'ailleurs, la stratégie sur les protéines permet aussi de relever un peu le défi climatique, ce qui fait que cette action a été un peu financée par la PAC, plutôt sur le deuxième pilier.

Maintenant, la question se pose : que pourrions-nous faire ou pas davantage dans le cadre des aides de la PAC, tel qu'elles se dessinent? Et donc, une question qui est très importante en termes d'indépendance et de souveraineté alimentaire. Une deuxième partie de la réunion sera dédiée de manière large à la souveraineté alimentaire, pas en se focalisant uniquement sur la question de la production de protéines végétales. Nous réfléchirons à quels sont les facteurs qui ont un impact sur la souveraineté, aux populations les plus démunies, à quels sont les modèles les plus à même d'assurer cette fameuse souveraineté alimentaire, avec l'aide des deux intervenants.

J'ai ce soir ici, avec moi, le directeur de la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt). M. DE GUENIN. Merci d'être là. J'invite également Mme Catherine AUGUSTIN, Directrice de l'association des Restos du Cœur. Et Stéphane LINOÛ, qui est un expert des questions de sécurité alimentaire. Prenez place. Je vous demande à chacun de vous de ne prendre que 10 minutes. En 10 minutes, vous ne pouvez pas tout expliquer, c'est normal. Mais si nous faisons des tunnels de parole, la salle aura très peu la parole. Je demande donc aux intervenants d'être courts et efficaces, sachant qu'après vous pourrez leur poser toutes les questions que vous voudrez – enfin, pas toutes, parce qu'il y aura aussi le travail par table. Mais nous aurons un moment d'échanges et de débat sur vos propositions. Je vous demande de respecter les temps. Je ne me priverai pas de vous couper si vous dépassez ces créneaux, parce que le débat avec la salle et entre la salle doit avoir lieu. Je vous laisse la parole. Il est 16 h 53, vous avez 10 minutes. C'est parti.

M. Philippe DE GUENIN, Directeur DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Merci. Je vous parlerai en quelques mots de souveraineté alimentaire et PAC, et plus particulièrement de protéines. Je redonne quelques définitions pour bien situer mon intervention. Les concepts que nous allons manipuler lorsque nous parlerons de souveraineté alimentaire, ce sont des concepts à la fois de sécurité alimentaire, de sûreté alimentaire, qui découlent de discussions plutôt anglo-saxonnes. C'est *food safety*, *food security*. Et parfois quand nous les traduisons en français, nous inversons et les appelons sécurité alimentaire ce qui est de la sûreté alimentaire, et le contraire. C'est donc pour bien se comprendre – mais je crois qu'un intervenant en dira plus que moi là-dessus.

Au sens communautaire, au sens des textes communautaires, lorsque nous parlons de sécurité alimentaire, nous parlons de si nous aurons de quoi manger toute l'année. C'est cela, la sécurité alimentaire : vais-je avoir de quoi manger? *Food security*. Lorsque nous parlons de sûreté alimentaire, *food safety* : est-ce que ce que je vais manger est sûr, sain? N'ai-je pas de risques avec ce que je vais manger? Et lorsque nous parlons de souveraineté alimentaire, nous avons un

concept relativement récent. Si vous allez sur Wikipédia, qui est ma source pour toutes les images qui sont là, vous verrez que Wikipédia estime que ce concept a émergé depuis moins de 10 ans et qu'il a surtout été mis en avant au début par Via Campesina, par un ensemble de mouvements altermondialistes. Mais il a depuis été soigneusement repris par d'autres. Dans cette diapositive, il y en a d'autres que les altermondialistes. Que voulons-nous dire lorsque nous parlons de souveraineté alimentaire ? Nous partons de l'idée que nous allons maîtriser ce que nous allons produire de façon à ce que nous puissions dire que nous maîtrisons ce que nous mangeons, que nous décidons ce que nous mangeons et comment est produit ce que nous mangeons.

Ce n'est pas une obligation de la Politique agricole commune. Quand la Politique agricole commune, lorsqu'elle s'est constituée, avec comme objectif d'assurer la sécurité alimentaire. Si vous lisez les textes fondateurs des années 60, le sujet était : « garantir que tous les Européens trouveront en Europe de quoi manger ». Nous allons assurer la sécurité alimentaire. Si nous décidons que nous devons maîtriser ce que nous produisons au sens de la souveraineté alimentaire, nous pouvons nous poser la question de savoir à quel niveau. À quelle échelle parlons-nous de sécurité alimentaire ? Si vous êtes à la Commission européenne, on vous dira que le seul niveau de compétence et l'Union européenne, puisque c'est un marché unique. Tout ce qui est produit dans un coin de l'Union accède au marché sans entrave dans un autre coin de l'Union. Et finalement, heureusement, parce que pour ne prendre que cet exemple, les Italiens ne produisent pas assez de lait pour nourrir tous les Italiens. Heureusement que nous, Français, produisons plus de lait pour nourrir un peu en lait les Italiens. Si nous acceptons l'idée qu'Italiens et Français, tout cela, c'est la même Europe, nous pouvons rechercher notre souveraineté alimentaire, les uns produisant pour les autres. Mais nous pouvons aussi nous dire – c'est une position que je vais essayer de développer – qu'un état membre peut décider que c'est chez lui qu'il doit produire ce qui intéresse sa population. Et nous pouvons descendre plus bas. Nous pouvons dire que dans la communauté de communes d'Angoulême, nous voudrions que les habitants de cette communauté de communes puissent manger ce qui est produit dans la communauté de communes d'Angoulême.

Vous voyez que la notion de souveraineté n'est pas définie par une échelle. Et si nous l'avons accepté sur un plan européen, nous chercherions plutôt à la définir comme produire en Europe ce que nous voulons manger en Europe. Dit autrement, ne pas être contraint, en important malgré nous une alimentation qui ne nous va pas, d'importer des modèles qui, soit ne nous conviennent pas au plan diététique, pour notre santé ou pour l'environnement, soit ne nous conviennent pas parce qu'économiquement ils sont produits dans des conditions que nous n'accepterions pas en Europe.

Pour fixer les idées, très rapidement, avant que je parle de protéines, quelle est la couverture de nos besoins ? Si nous parlons très globalement – nous sommes à l'échelle de la France –, nous produisons en France 94 % de la viande que nous consommons en France. Mais ce n'est pas si simple que cela. C'est le taux d'auto-alimentation. C'est-à-dire que je compense des importations par des exportations et je regarde. En vérité, nous importons 22 %. Chacun sait, dans l'élevage allaitant, que nous produisons des broutards. Ces broutards sont engraisés, par exemple en Italie, le plus souvent. Et la moitié de la viande qui en sort revient en France. C'est donc une importation italienne. En viande porcine, nous sommes à peu près à 100 %. Nous pouvons dire que nous sommes autosuffisants, mais il y a un large flux d'export, un large flux d'import, parce que pour ne prendre que cet exemple, nous mangeons beaucoup de jambons, les Danois mangent beaucoup de bacon. Nous faisons des cochons, nous leur vendons nos basons, c'est-à-dire nos longues, le dos du cochon et nous leur importons des jambons. Comme aux Espagnols, nous importons des jambons. Mais en total pour cela, nous sommes à 100 %. En volaille, nous sommes à 15 %, mais avons 35 % d'importation, notamment tout ce qui est produits élaborés de volaille bas de gamme, les *nuggets*. C'est principalement de l'importation. Pour ce qui est des œufs, nous sommes autosuffisants. En viande ovine, nous sommes très loin de l'autosuffisance. Nous importons du mouton depuis très longtemps maintenant, plus que nous arrivons à en produire. Nous sommes plus importateurs que producteurs de mouton. Par contre, en lait et produits laitiers de vache, en gros, nous faisons 125 %. Nous sommes gros exportateurs de lait.

Si nous faisons la même chose en filière végétale, nous sommes de très gros exportateurs de grandes cultures, céréales, blé dur, maïs, exportateur net. Nous sommes légèrement exportateurs nets en colza. Et nous sommes très gros importateurs de soja (74 % du soja que nous consommons est importé, et j'y reviendrai). En légumes frais, au total, nous ne sommes pas autosuffisants, nous avons besoin de nos voisins pour manger nos légumes. Si nous faisons un total, nous sommes exportateurs de certains légumes, mais importateurs d'autres légumes. En fruits frais, c'est pareil. Nous sommes devenus dépendants. Nous produisons beaucoup de pommes, mais pour d'autres

fruits, nous sommes importateurs. Nous sommes importateurs de fraises et de nombreux autres fruits. Évidemment, tous les fruits tropicaux et agrumes, il n'y a que ceux des DOM-TOM qui nous nourrissent. Pour nous, la France, 17 %. Le reste est de l'importation. Si nous voulions être autosuffisants, nous ne pourrions plus manger d'orange ni de café. Il faut réfléchir à tout cela globalement. Pour le sucre, 173 %, je passe. Et sur le vin, je ne peux pas ne pas citer le cognac. Est-ce que quelqu'un sait quelle est la part de cognac que nous consommons et quelle est la part qui est exportée ? Les Français consomment 2 % du cognac. Le monde consomme les 98 % qui restent.

J'en arrive aux protéines végétales. C'est très important, vous avez besoin de protéines tous les jours. Nous avons tous besoin de protéines pour vivre. Nous en avons besoin pour bouger, pour grandir, pour nous reproduire, c'est vital. Les protéines sont un besoin vital. Nous pourrions les trouver dans l'alimentation par les végétaux, mais ce n'est pas du tout notre régime à nous, Européens. Nous sommes très faibles consommateurs de grandes quantités de protéines végétales. Les éléments très riches en protéines végétales sont donc des végétaux riches en protéines, que nous appelons des légumineuses. C'est du pois, de la lentille, du haricot, de la féverole, du soja. Nous ne mangeons pas beaucoup de tout cela. En fait, nous couvrons nos besoins, mais ils sont très inférieurs aux recommandations que font les autorités de santé en ce qui concerne la France. Par contre, la plupart des protéines que nous mangeons viennent en fait des animaux, des produits laitiers, des œufs, de la viande. Et en alimentation animale, ces animaux que je viens de citer ont besoin de trouver des protéines, eux, dans leur alimentation. Ceux qui sont ruminants peuvent manger des prairies ou du foin de luzerne. Les autres auront besoin de trouver dans les graines que nous leur donnons de la protéine. Et c'est exactement le rôle des tourteaux de soja. Vous avez ici un champ de soja, une gousse de soja qui donne une graine de soja. Nous écrasons cette graine, la chauffons, la toastons, l'écrasons. Une partie servira à faire de l'huile et l'autre partie, ce qui reste quand la graine a donné son huile, est très riche en protéines. Cela s'appelle le tourteau de soja. C'est la base de l'alimentation d'un certain nombre d'espèces animales. Les cochons français, les cochons européens, les cochons mondiaux mangent du soja. Les poules, les vaches mangent du soja, du tourteau de soja.

Mais ceci pose deux types de questions, à nous autres, consommateurs, entre autres. L'essentiel du soja mondial est un soja OGM produit en Amérique du Sud. Il y a du soja non-OGM, nous en exigeons, nous, Français. Nous arrivons à en acheter dans les pays étrangers. Mais le gros du soja produit à l'étranger est un soja OGM. Toutes les fois que nous voulons nourrir une vache, une poule ou un cochon, il faut envisager de lui donner de l'OGM. Sinon, ce sera très difficile. Si nous voulons qu'il soit nourri sans OGM, nous aurons du mal à le trouver au niveau mondial. Et l'autre problème que pose le soja dans certains pays, c'est le lien entre la production de soja et la disparition de la forêt.

Si nous voulons aider la France et l'Europe à reconquérir cette autonomie en protéines, il faudra l'aider à être moins dépendante en soja et donc inciter nos agriculteurs – et c'est tout le rôle que peut avoir la PAC – à améliorer notre autonomie alimentaire. C'est-à-dire soit produire plus de protéines végétales de type soja, soit changer le régime alimentaire des Français.

Les objectifs que nous avons dans le plan stratégique national recoupent tout à fait ce genre d'objectifs. Vous avez cette diapositive dans vos textes, ainsi que celle qui va suivre. Vous savez à peu près, si vous avez lu ces recueils – c'est page 10 et 11 –, à quoi sert le PSN. Trois grands thèmes caractérisent le PSN :

- Favoriser le maintien d'un secteur agricole résilient, permettre à nos agriculteurs de vivre.
- Renforcer la protection de l'environnement, c'est-à-dire permettre à l'agriculture de contribuer au bien-être environnemental de la planète.
- Renforcer et consolider le tissu économique dans les zones rurales.

La production de protéines locales du soja contribue à chacun de ces items. Produire du soja améliore notre bilan carbone plutôt que de le faire venir d'Argentine ou du Brésil. Et évidemment, produire du soja participe à notre autonomie alimentaire. Il reste qu'il faut que ce soit rentable pour que cela se produise. C'est dans les conditions de la PAC, nous pouvons inciter à la production de protéines, dire aux agriculteurs : « Si vous produisiez du soja au lieu de produire du maïs, nous pourrions vous verser une aide. » Nous pouvons limiter le retournement des prairies. Cela obligera à faire plus ruminer les vaches et donc à leur faire manger des protéines que nous produisons chez nous. Et nous pouvons aussi décider que nous renforçons les aides aux protéines, c'est-à-dire que si un agriculteur non seulement cultive des protéines, mais vend des protéines, nous lui donnerons une aide couplée. Tant par kilo de protéines produites.

Puis bien sûr, et c'est l'objet du grand plan d'investissement, nous pouvons aider les entreprises qui voudraient par exemple se lancer dans la fabrication d'une usine de trituration, ce qui incitera les producteurs à faire du soja et à valoriser cette production.

Je passe sur le déficit en fruits et légumes. Vous voyez que les différents outils de la PAC, page 11 de votre recueil, permettent, en actionnant chacun d'entre eux, d'aller ou pas dans cet objectif qui serait de produire plus de protéines chez nous. Je vous remercie beaucoup.

Applaudissements

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup M. DE GUENIN. En tant que Directeur de la DRAAF, vous représentez ici aussi le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture. Si vous avez des questions qui concernent l'intervention que M. DE GUENIN vient de faire ou d'autres questions concernant le PSN, vous avez la possibilité d'interroger l'État ici, ce soir.

Maintenant, nous allons prendre des questions de la salle, si vous avez besoin d'éléments de compréhension, si vous voulez réagir ou apporter des éléments. Une question, là, là, là et là. N'oubliez pas de vous présenter, parce que c'est audio-enregistré. Nous vous demandons de ne pas toucher le micro, pour des questions sanitaires. Quelqu'un va vous le donner.

Mme Céline CHRÉTIEN

Bonjour. Merci pour votre intervention. Je m'appelle Céline CHRÉTIEN, et je viens de la Haute-Vienne. Je travaille au conservatoire d'espace naturel. J'avais une question par rapport à la géopolitique et au fait d'arrêter d'importer du soja d'Amérique du Sud. Est-ce que la géopolitique peut être un frein à cette transition vers l'autonomie des protéines ? Et dans quelle mesure ?

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous allons prendre trois ou quatre questions. Est-ce que cela vous convient ou souhaitez-vous répondre chaque fois ? Allez-y, une autre question par là.

M. Laurent MARIOT

Laurent MARIO, paysan en Charente-Maritime. Sommes-nous encore dépendants d'anciens accords concernant les protéines, qui datent peut-être de très longtemps.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Ensuite ?

M. Yohan CHAROI

Bonjour. Yohan CHAROI, paysan maraîcher en Charente Limousine. Nous sommes passés très rapidement sur le manque d'autonomie en légumes, qui nourrit des personnes. Le soja nourrit des animaux. N'est-il peut-être pas plus important de nourrir des personnes avant de nourrir des animaux ?

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. J'ai une question à cette table, puis la dame qui est là. Puis une, ici.

M. Laurent ROUSSEAU

Laurent ROUSSEAU, Confédération paysanne de Charente. Avez-vous constaté que le problème avec des aides proportionnelles, qu'elles soient à l'hectare, à l'animal ou aux hectares de culture de protéines, n'influence pas les industriels à vouloir siphonner ces aides ? J'ai déjà vécu cela dans la filière lait de chèvre. Nous n'avions rien demandé. On nous a attribué une prime au moment où l'on nous a imposé des bouclages électroniques pour changer sur nos chèvres. Et nous avons vu par exemple – nous allons le nommer –, la grande distribution qui s'est autorisée à constater que les 15 euros que nous recevions par chèvre faisaient 1 centime de moins par fromage. Et nous avons vu ce *forcing* qui nous a été fait sur nos produits ou des produits que les industriels produisaient, pour siphonner, pour récupérer ces primes qui sont toujours proportionnelles à l'hectare. C'est pour cela que la Confédération paysanne ne souhaite pas que ce soit proportionnel au nombre d'hectares, au nombre d'animaux ou autre, mais que ce soit plafonné, pour que ce ne soit pas proportionnel au volume.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Souhaitez-vous répondre ? Nous commençons par une première tournée de réponse, puis nous prendrons toutes les autres questions que nous n'avons pas encore prises. Allez-y.

M. Philippe DE GUENIN, Directeur DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Bien entendu, vous avez compris que je suis le Directeur régional de l'agriculture. Je ne fais pas les accords mondiaux et je ne suis pas responsable de tous les malheurs dans tous les sens. Bien sûr, j'essaierai de répondre à vos questions, mais je crois que nous sommes là pour débattre avec l'idée « quels sont les meilleurs instruments que nous pouvons essayer d'actionner ? » Donc, si vous n'êtes pas contents des instruments précédents, trouvons des idées pour des instruments plus efficaces dans le sens de ce que nous souhaitons. C'est précisément le sens du débat. Je ne vais pas vous dire que c'est une mauvaise idée. Au contraire. Il faut que toutes les idées s'expriment.

Pour faire rapidement, il y a bien sûr un problème géopolitique, cela ne fait aucun doute. C'est-à-dire que les pays qui, aujourd'hui, sont contents de nous vendre du soja seront très malheureux si nous leur achetons moins de soja, soit parce que nous utiliserons plus de luzerne, soit parce que nous changerons de régime alimentaire, soit parce que nous déciderons de produire notre propre soja, évidemment.

Et oui, il y a eu des accords plus ou moins secrets. *Blair House*, emblématique. À l'époque, les États-Unis voulaient empêcher que l'Union européenne se développe trop dans le secteur des protéagineux et leur a imposé, dans leur réforme de la PAC, de privilégier les céréales. Ce sont les fameux accords de *Blair House*, qui sont caducs – je vous rassure. Mais ce problème de souveraineté alimentaire est évidemment un problème géopolitique qui enclenche évidemment des conséquences. C'est-à-dire, qu'il y ait des accords ou pas – vous l'avez vu récemment –, il y a des pays comme la Chine, les États-Unis, qui décident unilatéralement de fermer leurs frontières à l'export comme à l'import : « Non, je ne vous fournis plus. Vous êtes méchants avec moi, je ne vous fournis plus ou je vous taxe tellement que vous ne pourrez plus nous vendre. » Quand je vous dis que nous vendons 98 % de cognac, cela veut dire que nous avons besoin qu'il n'y ait pas trop de taxes à l'importation dans les pays qui achètent notre cognac. Si Donald TRUMP nous dit que c'est +25 %, nous vendrons moins de cognac et serons très ennuyés. Quelque part, dans l'idée de revenir à produire ce dont nous avons besoin, il y a l'idée d'être un peu moins vulnérables à ces à-coups géopolitiques. Mais la transition va entraîner un mécontentement des autres. Nous pouvons aussi nous dire que, si pour nous vendre plus de soja, ils sont obligés de brûler plus de forêts, finalement c'est un bien pour tout le monde. Mais c'est le débat. Cela fait partie des choses dont vous devez débattre.

Après, vous avez raison de dire que les légumes nourrissent les hommes, mais ne vous trompez pas. Les fourrages nourrissent les animaux que nous allons manger. Le lait que vous buvez le matin, au petit déjeuner, est du lait produit parce qu'il y a une possibilité de donner des protéines aux vaches. Le soja nous nourrit à travers les animaux. Et par ailleurs, les humains mangent du soja. Nous mangeons l'huile de soja. Heureusement, nous ne mangeons pas les tourteaux, mais nous mangeons l'huile. Ce n'est pas binaire. Toute l'alimentation est un complexe dans lequel les produits des uns, les sous-produits des produits des uns servent à nourrir les autres. Il y a des pays où l'on mange du maïs. Nous, nous n'en mangeons pas beaucoup, mais à peine un peu plus bas, en Espagne, le maïs n'est pas une plante pour les animaux. C'est une plante aussi pour les humains, avec la polenta. Le soja est une plante pour les humains dans certains pays. Je ne fais pas de rapport binaire. Nous, notre problème est de trouver des plantes qui nourriront nos animaux. Mais bien entendu, ce que vous vouliez dire, je pense, en étant maraicher, c'est qu'au lieu de réfléchir à encourager à produire du soja, encouragez-nous à produire des légumes. Cela fait aussi partie du débat. Faut-il payer les légumes plus cher pour que les Français soient encouragés à les produire ? Et comment, dans ce cas, empêcher les autres de nous vendre les légumes moins chers, qui prendraient notre place ?

La dernière question portait sur le rôle de la grande distribution. Partout, tout le temps, dans une chaîne de valeurs, lorsque vous vendez à quelqu'un, qui va vous acheter pour revendre, jusqu'à ce que nous arrivions au consommateur, quelqu'un essaiera de capter la marge. Il dira : « Moi, je vais acheter moins cher, vendre aussi cher et pomper l'argent que l'autre devra me donner comme cela. Et c'est normalement celui qui est le plus concentré qui capte le plus la marge. Et chez nous, c'est ce qu'a montré la loi Égalim : la distribution est suffisamment concentrée pour que toutes les fois que les maillons avant la distribution gagnent un peu plus d'argent, ils pompent cet argent en achetant encore moins cher ce que ces maillons proposent, et en vendant moins cher au consommateur. Ils ne gardent pas tout l'argent pour eux, en vérité.

Si nous voulons éviter cela, il faut trouver des instruments très astucieux. Mais il faut vous dire que, quelle que soit la façon – des travaux économiques l'ont montré – dont nous enrichissons les agriculteurs, lorsque nous apportons des aides, dès lors qu'ils sont plus riches, et que le marché est libre, ils seront tentés de vendre moins cher. Quelle que soit la façon dont nous leur distribuons l'argent. Que nous distribuons au nombre d'animaux, à l'hectare, à la tête, etc., la règle du jeu est que si vous pouvez vendre moins cher, vous subirez une pression de la part de vos concurrents pour vendre moins cher. Nous pouvons passer du temps à essayer de chercher la méthode, mais il faut se rendre compte que c'est beaucoup plus compliqué que cela. C'est une question d'équilibrer les rapports de force dans la chaîne de valeurs, ce qui est exactement ce que la loi Égalim a essayé de faire.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous allons prendre les trois dernières questions. Madame, là. Monsieur, là.

Mme Marie-Claire FOREST

Marie-Claire FOREST, agricultrice à la retraite. Vous avez beaucoup parlé de quantités dans toutes vos présentations. Mais j'aurais voulu entendre parler de la qualité. C'est-à-dire que par rapport à une entrecôte à 350 grammes, tel que nous le proposons dans les restaurants, moi, 100 grammes me suffisent amplement, et pas très souvent. Par contre, cela fait deux étés que je vais en Charente Limousine pour essayer de trouver de la viande limousine à l'herbe, issue de bovins nourris à l'herbe. Je n'en trouve pas. On me propose des entrecôtes de 350 grammes venant du Brésil. Je pense qu'il faudrait faire quelque chose à ce niveau-là.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous avons une autre question, là.

M. Pierre BOUSSOT

Pierre BOUSSOT, agriculteur bio dans le sud Charente. Je suis aussi vice-président de la maison de l'agriculture biologique. Je voulais interpeller M. DE GUENIN sur le fait qu'il a mis un focus sur les protéines végétales dans ce débat sur la souveraineté alimentaire. Lorsque l'on parle de protéines végétales, je pense que nous parlons aussi de diminution de l'impact de l'agriculture sur l'environnement, puisqu'en général lorsque l'on diminue la part de la production énergétique, on diminue aussi la part d'utilisation des phyto. Les protéines végétales en consomment beaucoup moins. Moi, je suis en bio, mais même lorsque l'on n'est pas en bio, je pense qu'il est facile de désherber les cultures que vous avez présentées mécaniquement.

Et aussi, cela va faire rire tout le monde, mais je me suis lancé dans une filière innovante ; c'est la production de houblon. C'est une plante que nous importons aujourd'hui massivement pour faire de la bière – nous faisons beaucoup de bière en France. Et c'est bien dommage, je pense qu'il faut aider les filières innovantes comme cela qui permettront demain d'être plus souverains aussi sur des micro filières.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Je vous invite vraiment à poser des questions. Tout ce qui relève des propositions, gardez-le pour autour de la table. Là, c'est un moment de questionnement. Profitez. Je prends cette question et celle-là.

M. Jean-Luc AMBLERT

Jean-Luc AMBLERT, paysan en Dordogne. Dans votre exposé, il semble comme une évidence que si nous voulons faire de l'élevage, il faut du soja OGM. En fait, le soja OGM est plutôt réservé à l'agriculture industrielle. Et l'agriculture industrielle se trouve malheureusement concentrée autour des ports, puisque cela date de l'époque où nous n'avions pas le droit de produire de protéines, parce qu'il y avait un accord états généraux qui nous empêchait de produire et d'être autonomes en protéines. C'est pour cela que tous les élevages industriels seront concentrés en Bretagne et autour des ports. Ne faudrait-il pas casser cette habitude et revenir à des terrains de production ? Nous produisons nos protéines sur place et les élevons sur place au lieu de continuer avec cette vieille habitude de faire rentrer des protéines de l'étranger, et contribuer à l'appauvrissement des pays d'Amérique du Sud.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Une dernière question, Monsieur.

M. Vincent YOU

Vincent YOU, je suis vice-président de Grand Angoulême. Comme il faut une question, j'aboutirai à une question, mais vu que c'est aussi un débat qui doit permettre de partir d'expériences de terrain, je voudrais commencer justement par cet aspect avec deux anecdotes sur la ville d'Angoulême, lorsque nous faisons un marché public pour les cantines scolaires. C'est 3 000 repas par jour. Nous ne trouvons pas suffisamment de producteurs diversifiés et qui permettent d'aller sur ce seuil de 3 000 repas par jour, ce qui est déjà une problématique majeure.

Dans le même temps, sur une ville moyenne comme Angoulême, lorsque nous emmenons une classe du quartier de Victor Hugo pour aller rencontrer le producteur, c'est là la vraie souveraineté. C'est faire en sorte que consommateurs et producteurs se connaissent. Cela correspond à la définition que vous avez donnée. Et bien sûr, lorsqu'une classe du quartier de Victor Hugo va voir le producteur de cochons qui est à 7 km à vol d'oiseau, dans la classe personne n'a vu un petit cochon. Nous partons de très loin, ce n'est pas une grande métropole urbaine, c'est la ville d'Angoulême. Je pense donc qu'il est essentiel de regarder la question de la souveraineté alimentaire sous l'angle des bassins de vie pour faire en sorte que nous allions beaucoup plus loin dans la reconstruction de filières locales qui permettent de croiser producteurs et consommateurs.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Je demande vraiment des réponses rapides, de 2 minutes si possible.

M. Philippe DE GUENIN, Directeur DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Le plus rapidement possible. Effectivement, en 10 minutes, je vous ai beaucoup parlé de quantités, très peu de qualité. Pourtant, la France se distingue très nettement en Europe par ses filières qualité. Particulièrement la Nouvelle-Aquitaine, première région française en volume et en nombre de productions sous label. Vous avez raison, je n'en ai pas assez parlé. Dire que l'on ne trouve pas, en Charente Limousine, de viande à l'herbe, ou que l'on ne trouve pas autour d'Angoulême la production autarcique que l'on aimerait pouvoir trouver pour se nourrir soi-même ou dire que tout le cochon est produit en Bretagne, c'est reposer les mêmes questions qui sont : quelle agriculture voulons-nous dans le futur autour de chez nous ? Et c'est l'objet du débat. Je ne vais pas vous répondre. Vous allez dire : « Voilà ce qu'il faudrait promouvoir comme type d'agriculture ». Je réponds un peu vite – excusez-moi – à ces questions-là.

Je voudrais revenir sur la question environnementale et soja. En vérité, tout ce que vous dites est vrai si nous parlons de luzerne. Il y a des spécialistes ici. Si nous donnions à nos vaches de la luzerne, pour la luzerne il n'y a pour ainsi dire pas de produits de traitement. Il y a des rotations longues, des abeilles, de la faune sauvage qui vit dessous et une biodiversité extraordinaire. Donc, oui, cultiver des protéines chez nous, c'est super d'un point de vue environnemental. Cela nous fait faire de gros progrès. C'est particulièrement vrai pour la luzerne. Pour le soja, c'est un peu plus compliqué parce que le soja est malgré tout une grande culture, et il y a du désherbage et des maladies cryptogamiques, donc il y a des traitements. C'est moins net que cela l'est pour la luzerne. Il y a un bénéfice environnemental, mais il est moins net que dans le cas de la luzerne. C'est comme cela. Mais nous pourrions en redébattre avec les spécialistes. Bien sûr, il faut produire du houblon chez nous, c'est la bonne idée. Nous en faisons dans le Lot-et-Garonne, au lycée agricole de Sainte-Livrade. Comme vous, des pionniers qui ont décidé de reprendre cela. Bien sûr, il faut le faire. Et tout ce que nous pouvons faire pour produire chez nous ce que nous importons jusqu'à présent va dans un sens de diminution des bilans carbone bien sûr, mais aussi de souveraineté alimentaire, puisque comme cela a été dit, quand on connaît le producteur, on peut discuter avec lui de la façon dont il produit. Cela tombe sous le sens.

Le soja OGM est-il réservé à la production industrielle ? J'ai le regret de vous dire que non. Par exemple, les cahiers des charges des labels ne comportent pas une obligation de soja non-OGM, pour ne prendre que cet exemple. Et vous parlez à un Breton, donc il faudra que nous nous voyions, je vous expliquerai pourquoi il y a autant de production en Bretagne. Mais ce n'est pas qu'à cause des ports. Cela a joué, mais ce n'est pas que cela. C'est toute l'histoire du modèle de développement breton des années 60, mais qui ne dépendait pas que de l'importation de soja. C'était des terres ridicules, beaucoup d'exploitants pour très peu d'hectares. Et très vite, ils ont fait du hors-sol. Mais nous en reparlerons.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Il est 23, je souhaiterais vraiment que les tables puissent se mettre au travail à 45 maximum. Donc, les deux resteront dans les 10 minutes. Et Mme Catherine AUGUSTIN, je vous invite un peu à partager avec nous tout ce que les Restos du Cœur font et surtout le regard que vous portez sur la question de la souveraineté alimentaire, l'accès à la nourriture de qualité ou à la nourriture tout court des couches les plus démunies, enfin tous les sujets que vous considérez opportuns de poser pour alimenter le débat. Nous vous écoutons.

Mme Catherine AUGUSTIN, Présidente des Restos du Cœur

Je me présente. Catherine AUGUSTIN, d'abord bénévole de terrain, avant d'être présidente des Restos du Cœur depuis un an. Mais je tiens à le dire, bénévole de terrain, et ce témoignage est un témoignage du terrain. Je pense que c'est très important.

Ce que je souhaitais vous dire auparavant, qui est assez édifiant, c'est que le 17 mars dernier, la France se réveillait confinée et cela allait durer 55 jours. Le 18 mars, je recevais un message des services du 115, accueil d'urgence, qui est très court. Je vais vous le lire, c'est édifiant :

« Mme AUGUSTIN, je vous adresse ce mail afin de bénéficier d'une aide alimentaire en faveur de notre public sans abri et hébergé du 115. La DDCSP (Direction départementale de la cohésion sociale) nous a effectivement demandé de nous mettre en rapport avec vous afin de répondre au confinement du public sans abri et sans ressources. La banque alimentaire ayant fermé ses portes, les épicerie sociale ne sont plus en mesure de répondre aux usagers du 115. Et même le Secours populaire, habitué à les aider, ne peut plus le faire. Nous comptabilisons 160 personnes aujourd'hui en attente de colis alimentaires. »

Et c'était le lendemain du confinement. Pour tout vous dire, la chance que nous avons est que nous sommes très bien structurés, nous avons un maillage territorial important. Et le lendemain, les colis partaient depuis l'entrepôt départemental de Charente, de la couronne. C'est la petite anecdote.

Je vous parle un peu plus de l'expérience en Charente, mais je vais d'abord démarrer par les Restos du Cœur au national, puisque de toute façon ils se déclinent au niveau de tous les départements des régions de la même façon.

L'aide alimentaire des Restos du Cœur, c'est d'abord une aide alimentaire qui va aux plus démunis. C'est en 1985, à l'initiative de Coluche que certains dans cette salle ont connu, d'autres moins, d'autres pas, mais en ont entendu parler, pour réagir à l'insécurité alimentaire de l'époque pour des millions de Français, insécurité alimentaire qui demeure présente aujourd'hui. Les personnes accueillies aux Restos du Cœur sur la période de 2018 – 2019, c'est 900 000 personnes qui ont frappé à la porte de notre association. Le niveau de vie médian des ménages accueillis est évalué à 550 euros par personne et par mois, sachant que nous sommes à peu près à 1 692 euros pour la population française dans son ensemble. En Charente, il n'y a pas d'aide alimentaire disponible sans justificatif, mais dans les grandes villes, des repas chauds sont distribués par les camions du Cœur. Là, effectivement, c'est une aide inconditionnelle sans justificatif. D'ailleurs, cette aide au niveau alimentaire qui, aujourd'hui, fait l'objet d'un barème alimentaire, a été inconditionnelle et sans justificatif le lendemain du confinement. C'est-à-dire que pour toutes les personnes qui se présentaient, nous leur faisons un colis, nous ne demandons pas de justificatifs. Nous avons réagi à une urgence qui était vitale, c'est clair.

Notre préoccupation est l'équilibre alimentaire. C'est très important, puisque la distribution que nous faisons est accompagnée. C'est une distribution à point et au choix. C'est-à-dire qu'un repas aux Restos du Cœur, c'est des protéines, c'est de l'accompagnement, produits laitiers et desserts. Nous accompagnons les personnes dans les centres et nous leur proposons, sur chaque gamme de produits, de choisir selon ce que nous avons, bien sûr, et ce dont nous disposons. Ce n'est pas l'épicerie du coin, mais c'est au choix et c'est très important. L'aide alimentaire est intégralement gratuite, c'est-à-dire que chez nous il n'y a pas d'argent qui passe. Nous proposons des produits aux personnes qui frappent à la porte des Restos.

Nous estimons que l'alimentation est une porte d'entrée vers l'inclusion sociale. Ce n'est pas uniquement apporter de la nourriture à un moment donné à quelqu'un qui en a besoin. Pour nous, cela va beaucoup plus loin. Cela doit d'ailleurs aller beaucoup plus loin. L'aide alimentaire est d'abord un point de contact avec les personnes qui viennent nous voir, autour duquel nous pouvons mettre en place un certain nombre d'activités pour les aider. C'est-à-dire que l'aide alimentaire est en réalité une partie de l'aide à la personne. Nous avons ici, sur la Charente, un Resto du Cœur bébés – il y en a 70 en France. Il y a des chantiers d'insertion, des ateliers de soutien à la recherche d'emploi, des ateliers de cuisine, des départs en vacances. Nous avons des espaces livres, des ateliers de français,

accompagnement scolaire, atelier internet. Je pourrais en citer beaucoup. Après, c'est par rapport aux bénévoles que nous avons sur place, aux compétences des personnes qui veulent bien mettre en place des choses sur le terrain. Nous pouvons imaginer ainsi beaucoup d'activités, de solutions pour pouvoir aider les personnes que nous rencontrons. Cette aide alimentaire est donc le départ de beaucoup d'autres choses et c'est ainsi que nous voyons la chose. Ce n'est pas uniquement donner un repas au quotidien.

Pour vous expliquer rapidement comment nous sommes structurés, c'est une gouvernance centralisée puisque nous avons un maillage très important au niveau national. Il y a une association nationale à laquelle tous les départements signent un agrément, pour être bien sûrs qu'au niveau départemental nous retrouvons les valeurs des Restos du Cœur et la ligne de conduite qui est importante. Tout le monde doit donc adhérer à une charte. C'est 11 antennes régionales, 117 associations départementales et 2 013 centres d'activité. Il faut savoir que nous reposons sur un modèle économique basé essentiellement sur la générosité du public, puisque, comme vous le voyez, un peu plus de 47 % sont des dons, des legs et autres libéralités. L'Europe est également présente – je vous en reparlerai tout à l'heure avec le FEAD. Et d'autres organismes. Mais véritablement, nous vivons essentiellement grâce aux dons, dans une grande variable de dons d'ailleurs. Et le concert des Enfoirés et la vente de CD, quoique maintenant les ventes de CD et de DVD ne sont plus vraiment une ressource. Le concert n'est pas forcément quelque chose qui va apporter énormément d'argent, mais cela reste une visibilité, une vitrine pour les Restos du Cœur, tous les ans, et cela rappelle un peu l'objet de l'association.

La principale ressource, vous l'avez compris, c'est le bénévolat, puisque nous sommes tous des bénévoles. 73 000 bénévoles sur toute la France et l'enjeu actuel est effectivement le renouvellement des bénévoles. D'ailleurs, nous avons subi, avec le confinement, une grosse problématique, puisque les personnes les plus âgées, de plus de 70 ans, ont été invitées à rester chez elles pour des raisons de sécurité sanitaire. Nous avons donc été confrontés à une grande difficulté d'organisation, mais nous avons su nous adapter nous aussi à cette contrainte.

D'où proviennent les denrées alimentaires ? Au niveau national, c'est plus de 100 000 tonnes de denrées distribuées. Le FEAD pour 25 %. Ce sont des produits qui nous arrivent et qui sont bien évidemment gratuits, que nous recevons dans nos centres de par l'antenne nationale. Nous avons également des achats. Ces achats sont faits au niveau national et nous sont après redistribués selon les besoins que nous avons dans les antennes départementales. Et 40 % sont des dons.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il vous reste deux minutes.

Mme Catherine AUGUSTIN, Présidente des Restos du Cœur

C'est bientôt terminé. Le développement des droits agricoles : de 2013 à 2018, il y a eu une évolution et surtout une incitation aux dons, par le biais de la défiscalisation. Cela s'est fait progressivement. Mais aujourd'hui, il est vrai que nous avons de plus en plus de dons d'agriculteurs, de coopératives agricoles. Ce n'est pas encore assez, mais nous avons tout de même vu les effets de la défiscalisation par rapport aux dons agricoles.

L'importance du don agricole, c'est la lutte contre le gaspillage alimentaire pour aider les plus démunis. Les dons agricoles, tout ce qui est invendu, surplus, bien évidemment au niveau de la commercialisation des choses qui ne sont pas standard, des produits qui ne sont pas standards, qui n'intéressent pas les commerces. Nous, cela nous intéresse, parce que nous pouvons les distribuer. C'est un mécanisme gagnant gagnant qui sert aussi à réguler le marché et donc la contrepartie d'impôts pour les producteurs.

Au niveau de la Charente, 530 bénévoles engagés. De l'entrepôt départemental qui centralise et mutualise 95 % des denrées, c'est 17 tonnes de produits secs, 3 tonnes de frais et 3,5 tonnes de surgelés qui sont livrés chaque semaine. Nous avons 17 centres d'accueil et de distribution. Et c'est 27 000 repas équilibrés distribués par semaine, à 7 000 personnes.

Nous avons également un chantier d'insertion avec un support maraichage depuis 2004. Nous avons 14 CDDI sur le chantier d'insertion et nous faisons une production bio de légumes plein champ et de légumes sous serre. Cette production est uniquement fléchée vers nos centres de distribution au seul profit des personnes.

Les enjeux du développement des sources d'approvisionnement, c'est l'accès à la diversification alimentaire et le respect de l'équilibre nutritionnel. C'est important pour tous, même pour les

personnes démunies. L'enjeu de santé est justement très important. L'accès à la qualité, aux produits frais et la lutte contre le gaspillage bien sûr. Et bien sûr – je n'en ai pas beaucoup parlé –, nous avons une problématique de l'alimentation de la petite enfance. C'est crucial parce que, par exemple, au niveau des produits du FEAD qui nous sont donnés, il n'y a pas de produits pour les bébés et les petits enfants. Là-dessus, nous avons accès effectivement à notre Resto bébé, et nous actons notre collecte tous les ans sur la collecte de produits pour les bébés et pour les enfants. Je vous remercie pour votre attention.

Applaudissements

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Si tout à l'heure si vous avez besoin, merci de votre intervention qui a montré un peu en filigrane le nombre de personnes qui ont besoin d'avoir un accès en alimentation et en alimentation saine. Nous revenons maintenant à un autre type d'enjeu, un enjeu de conception de la souveraineté alimentaire en lien avec des questions de sécurité nationale. Du moins, c'est l'approche et la lecture que vous en faites, M. LINOU. Vous avez 10 minutes pour nous dire en quoi, à votre avis, cette affaire de la souveraineté alimentaire est ou serait liée à des questions de sécurité nationale. Et aussi, dire quelque chose sur la question des flux, des stocks, de la gestion.

M. Stéphane LINOU, expert en sécurité alimentaire

D'accord. Donc, pas en 10 minutes, mais en 8 minutes pour parler du plus vieux sujet du monde : le lien entre alimentation et sécurité. En fait, nous avons commencé par courir après la nourriture lorsque nous étions chasseurs-cueilleurs. Ensuite, nous nous sommes posés, nous l'avons fait pousser autour de nous, nous avons inventé l'agriculture néolithique, moins de 10 000 à 12 000. Ensuite, pour sécuriser justement ces productions, c'est pour cette raison-là grandement que nous nous sommes constitués en communauté. C'est là que nous avons inventé les villages. Et l'espace a été transformé en territoire. C'est aussi là que nous avons grandement inventé la politique. Donc, après avoir couru après cette nourriture, après l'avoir fait pousser autour de nous et après l'avoir sécurisée collectivement, maintenant c'est elle qui vient à nous sans que nous nous questionnions sur le « comment ? » et sur le « jusqu'à quand ? »

Et si nous regardons ce sur quoi était basée la légitimité politique des ancêtres des maires, les consuls au Moyen Âge, elle était basée sur l'exercice de 4 sécurités :

- La sécurité extérieure. Il fallait se prémunir des envahisseurs, il fallait ériger et entretenir les remparts.
- La sécurité sanitaire. Il fallait lutter contre les épidémies, mettre en place l'assainissement collectif, tout cela.
- La sécurité intérieure, l'ordre public.
- Et la quatrième était la sécurité alimentaire. Il fallait que quoi qu'il arrive, il y ait assez de nourriture dans l'enceinte de la ville. C'est pour cela qu'avaient été créées la police des grains et la police de la viande. Police, en tant que régulation. Et il y avait des stocks.

Si nous examinons certaines archives municipales, par exemple celles de Narbonne qui sont très bien fournies, il y a un historien des révoltes frumentaires, M. LARGUIER, qui avait retrouvé dans les archives un arrêté municipal de 1720 à peu près, qui stipulait que sur certaines parcelles il était interdit de planter de la vigne. Pourquoi ? Parce qu'il fallait que cela reste toujours en grain. Et pourquoi ? Parce qu'ils avaient le souvenir collectif d'une disette qui s'était déroulée quelques années avant. En fait, le plus ancien couple de risques qui existent dans les villes, c'est approvisionnement alimentaire et ordre public. Le peuple avait légitimement le droit de se révolter s'il y avait un pépin, et surtout si les édiles de l'époque n'avaient pas mis un minimum de moyens pour prévenir ou pour diminuer les conséquences de ruptures de flux.

En fait, cette question de nourrir les populations est petit à petit sortie du champ politique pour être maintenant indirectement assumée par des acteurs privés que sont par exemple Leclerc, Carrefour ou autres, qui n'ont que 2 jours de stock dans les endroits que nous connaissons. Et cette question-là était tellement dans les têtes qu'en fait le foncier était considéré comme étant stratégique et même, à la limite, ce que nous y mettions dessus, pour des raisons de sécurité. Cette question-là est petit à petit sortie des têtes au fur et à mesure que nous avons utilisé les énergies faciles, les énergies fossiles, charbon, pétrole, qui ont fait qu'à partir du moment où nous avons eu accès à ces énergies magiques, nous avons pu nous affranchir de nos territoires qui, jusque-là, faisaient que nous en

retirions notre subsistance. Et c'est là que la théorie des avantages comparatifs de Ricardo a pu très clairement s'exprimer, c'est-à-dire un terroir = une ou deux productions phares. Je me focalise sur les productions sur lesquelles je me considère le meilleur et j'abandonne les productions sur lesquelles je ne me sens pas très bon. De toute façon, je m'en moque puisque le transport ne coûte rien. Cela viendra toujours de quelque part. Ce qui donne des territoires à l'heure actuelle qui ont une autonomie alimentaire de même pas 2 %. C'est-à-dire que 2 % de ce qui est consommé est produit localement. Nous importons 98 %. Mais ce qu'il y a aussi d'intéressant, c'est que 97 % de ce qui est produit localement est exporté ailleurs. En fait, il y a des flux dans les deux sens. Donc, pour moi, il y a des perfusions, donc des vulnérabilités dans les deux sens.

Et c'est cette question-là m'avait terriblement titillé en 2008, après avoir monté les premières AMAP du département de l'Aude en 2004. Je m'étais dit : « Imagine qu'il y ait une pandémie grippale qui bloque les flux d'approvisionnements. Combien de temps tenons-nous avec le quasiment rien que nous produisons en tant qu'individu, avec le très peu de producteurs qu'il y a autour de nous, comme des muscles que l'on n'entretient plus ? » À force de ne plus en acheter ou à force de leur acheter en dessous des coûts de production, aux paysans, leur nombre a fondu. Il y en a donc très peu et ceux qui restent sont trop spécialisés. Sachant que nous achetons 70 % de notre alimentation à travers les grandes surfaces, qui n'ont même pas 2 jours de stock, qu'il n'y a pas de stock alimentaire dans les collectivités locales et qu'il n'y a pas non plus de stock alimentaire stratégique d'État. Et nous avons aujourd'hui des populations en totale ébriété énergétique, comme nos édiles, comme toutes nos administrations, qui font que nous ne sommes pas préparés à une éventualité comme cela et que nous sommes devenus totalement intolérants à la frustration. Combien de temps tiendrions-nous sans nous taper dessus s'il y avait un problème sur les perfusions, quelles qu'en soient les raisons ? J'avais pris en 2008 le scénario d'une pandémie grippale et c'est là que j'ai fait, pendant un an, mon expérience de Locavore. J'ai lancé ce mouvement-là. Je n'ai pas inventé le mot, mais le mouvement. C'est-à-dire que pendant un an je ne me suis nourri qu'avec des ingrédients issus d'un rayon de 150 km autour de Castelnaudary pendant un an, pour montrer notre degré de vulnérabilité, pour également montrer qu'il y avait des pistes pour augmenter la résilience territoriale. Deux volets :

- Augmentation de la production locale.
- Préparation des populations.

Tout en changeant aussi le régime alimentaire. En fait, j'ai articulé l'ordre public avec la production alimentaire et la gouvernance. Et cette question, je l'ai vu, n'est pas rentrée énormément dans le débat public. C'est pour cela que j'ai fait un mémoire de recherches, master spécialisé en gestion des risques sur les territoires. Et je suis allé voir si, dans le monde de la production, on pensait aux risques et à la sécurité, si dans le monde de la sécurité on pensait la production, et si dans le monde de la gouvernance on comprenait même la question.

En fait, les conclusions que j'ai produites – je les ai d'ailleurs édités, puisqu'il a été primé à La Rochelle, à côté, au forum des risques majeurs l'année dernière. En fait, c'est un impensé. Chaque monde croit que l'autre monde fait, si tant est qu'ils se posent la question. Et en fait, nous ne sommes pas préparés. Et nous l'avons vu au niveau du Sénat qui a repris ma question, ce sujet. Donc, il y a eu un projet de résolution déposé par la sénatrice de Haute-Garonne, Françoise LABORDE, qui a repris mes analyses et mes propositions. J'étais encadré par des militaires, un géographe et cela a été cautionné par la division du renseignement de la Gendarmerie nationale et la Secrétariat général de la zone de sécurité et de défense de Paris. J'ai des témoignages de syndicats agricoles nationaux, de militaires, de hauts fonctionnaires de défense et de sécurité, dont de l'agriculture d'ailleurs et de la SAFER également, des gestionnaires des risques. En fait, elle a déposé un projet de résolution, mais avant il y avait eu une question d'actualité. Et le ministre de l'Intérieur lui-même avait reconnu qu'effectivement la probabilité était faible, mais le risque majeur. Intéressant. C'était il y a plus d'un an, avant le COVID. Et au mois de décembre, rebelote. Projet de résolution, avec ce sujet posé comme cela, avec des propositions d'intégrer l'alimentation, mais dans tout son spectre, dans la loi de programmation militaire. Parce que l'alimentation est un secteur d'activité d'importance vitale, mais pas dans tout son spectre. Le foncier n'est pas protégé et les autres facteurs de production ne sont pas protégés, ni les semences, ni les outils de transformation, ni les agriculteurs, ni rien. Tout cela n'est pas protégé. Réviser la loi de modernisation de la sécurité civile pour intégrer le risque de rupture d'approvisionnement alimentaire, dans les DDRM (dossiers départementaux des risques majeurs). Le ministre lui-même a dit que c'était un risque majeur. Pourquoi les documents départementaux des risques majeurs ne sont-ils pas mis à jour, ce qui ferait que les plans communaux de sauvegarde pourraient être enrichis de ce risque-là ? De toute façon, il n'y a pas besoin d'attendre la loi puisque chaque maire est capable de le faire. Et il y avait aussi la réponse du

gouvernement qui a été extrêmement intéressante. Il n'a manqué que 16 voix pour que ce projet de résolution soit adopté. Et le gouvernement lui-même, à travers la voix du ministre de l'Agriculture, a reconnu qu'effectivement la non-résilience alimentaire des territoires doit être regardée avec les lunettes de la sécurité intérieure et de la sécurité nationale. Quand j'entends cela, la France est le premier pays contributeur de la PAC, premier bénéficiaire. Logiquement, ce sujet devrait être sur les tables pour la négociation justement de cette future PAC.

Donc, c'est le plus vieux sujet du monde : alimentation et sécurité, mais en mode sécurité préventive.

C'était dur en 8 minutes, excusez-moi.

Applaudissements

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

10 minutes. Merci beaucoup. C'est un autre point de vue sur la question. Il y a de nombreux autres sujets que nous aurions pu prendre pour parler de cela, notamment la question de la gestion des flux, de la gestion des stocks aussi, de la main-d'œuvre qui pèse là-dedans, de la constitution des prix. Des choses que la plupart d'entre vous ont en tête.

Je pense que vos tables sont un peu mixtes. Ce que nous vous proposons maintenant, parce qu'après il faut que nous ayons un moment de débat un peu plus approfondi en plénière et avec les intervenants, c'est que vous avez 60 minutes pour travailler, par table, autour de deux choses. Nous vous distribuerons deux grandes feuilles A3. Sur la première, une question porte sur le premier volet que nous avons vu : la question du plan protéines et de ce que le PSN peut faire concrètement sur la question des approvisionnements en protéines végétales. Nous vous demandons trois propositions par table. Les propositions peuvent relever du fait de changer des mesures existantes, de supprimer des mesures existantes ou d'insérer de nouvelles mesures. Nous vous demandons juste de détailler si c'est un ajustement ou une mesure nouvelle et de la décrire.

Chaque table identifie un rapporteur et un secrétaire. Un qui prend un peu des notes, qui met tout en forme et un qui parle. Les deux peuvent coïncider. C'est à vous de vous organiser sur cela, évidemment. Prenez juste une seconde pour vous présenter entre vous, pour vous écouter. C'est un moment d'échange. Nous ne vous demandons pas une seule proposition, parce que si la table à côté a eu la même, c'est un peu dommage. Nous ne vous en demandons pas 10 ou 6, le nombre que vous êtes, parce que l'objectif est aussi que vous vous mettiez un peu d'accord, que vous négociez entre vous pour voir ce qui est prioritaire. Surtout parce que vous avez des points de vue peut-être opposés, donc l'intérêt aussi d'échanger entre vous.

Vous avez aussi les personnes ressources qui sont là, donc le Directeur de la DRAAF, Mme AUGUSTIN, M. LINOU. Si vous avez des questions, des éléments qui ne sont pas clairs, qu'ils pourraient vous aider dans la réflexion et dans l'identification des mesures, vous faites appel à eux. Vous avez des ressources sur table avec des données. S'il y en a un qui n'est pas d'accord, qui dit que ce ne sont pas les chiffres, amusez-vous à aller vérifier. Ainsi, vous partez d'éléments factuels. Nous sommes là aussi à disposition. C'est vraiment un moment de travail. Je répète : ces propositions seront intégralement reprises par la Commission nationale et transmises au ministère qui a un devoir de réponse. Donc, amusez-vous aussi à proposer tout ce qui, pour vous, est prioritaire et important dans le cadre de ce Plan stratégique national, dont la troisième partie se rédige là, dans ces mois-ci.

C'est parti pour 60 minutes intensives de travail. Vous avez deux feuilles à remplir. Bon travail !

Travail par table

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

J'invite les intervenants à me rejoindre à nouveau pour des réactions. Je vois des tables qui ont terminé. J'imagine que chaque table a identifié un porte-parole. Nous démarrons par cette table, et j'invite les autres à écouter, s'il vous plaît. C'est important, parce que si des choses vous font réagir, si vous voulez faire des remarques, il est important d'écouter les propositions des autres et d'avoir un échange.

Rapporteur 1

Sur les protéines, inciter les producteurs à augmenter la part de protéagineux dans leur assolement. Types de mesures : prime PAC, revalorisation, incitation par le marché, plus de débouchés. Privilégier

les critères de durabilité, responsabilité sociétale pour inciter une production plus locale et plus diversifiée de leur assolement. Créer un bonus pour les exploitations qui vont au-delà.

Financer l'effort de recherche et l'accompagnement des changements des pratiques dans un but qualitatif et d'autonomie des exploitations. Type de mesures : recherche génétique, des variétés plus résilientes, recherche agronomique.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Et vous, sur le volet plus large de la souveraineté ?

Rapporteur 2

Comme levier d'action, le préambule à une souveraineté alimentaire et un approvisionnement en protéines relocalisé, c'est rééquilibrer les accords de libre-échange en cours, en introduisant une conditionnalité sur des critères de production vis-à-vis du développement durable et sur un bilan carbone avec le transport.

Deuxième proposition : mettre dans le Code des marchés publics une part de priorité à l'approvisionnement local.

Troisième proposition : privilégier les investissements pour relocaliser l'agriculture et reconstruire des filières qui permettent le rapprochement producteurs et consommateurs, outils de conservation, de transformation au sein d'un bassin de vie.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. La table à côté ? Après, nous aurons des réactions. N'importe qui peut avoir des réactions sur les propositions des autres. Nous aurons le débat après.

Rapporteuse 3

Sur le thème 1, approvisionnement en protéines végétales, nous proposons de protéger le système herbacé, notamment les prairies naturelles et la luzerne, puisque l'herbe est aujourd'hui la première productrice de protéines en Nouvelle-Aquitaine. Et pour ce faire, maintien et renforcement des aides existantes.

Proposition 2 : flécher les aides à la production et la valorisation des cultures riches en protéines dans les filières.

Proposition 3 : les accords de libre-échange entraînent des distorsions de concurrence. Il s'agirait de protéger nos producteurs de protéines végétales.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. L'autre volet ?

Rapporteuse 3

Leviers d'action : construire un PAT au niveau du département avec les collectivités territoriales ou les bassins de vie pour organiser la production agricole, la transformation, le conditionnement, la logistique, les transports vers tous types de magasin, et l'approvisionnement, la restauration, qu'elle soit collective ou pas.

En deuxième point, aider au développement des jardins éducatifs, des jardins familiaux grâce au foncier mis à disposition par les communes, ainsi que les ateliers cuisine à destination des populations les plus fragiles.

Troisièmement, favoriser le développement d'une agriculture moins consommatrice d'intrants, et aider les conversions au bio.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. La table suivante ?

Rapporteur 4

Pour l'approvisionnement en protéines végétales, notre première proposition est d'orienter les aides de la PAC vers des besoins réels du territoire en protéines végétales.

Conditionner les aides sur les protéines végétales à la création ou au support d'un contrat local, avec des éleveurs ou avec des triturateurs.

Et notre troisième proposition, c'est valoriser les prairies comme source de protéines végétales peu contraignante sur l'environnement, et qui donnent un élevage de qualité.

Pour la souveraineté alimentaire, orienter surtout les aides PAC sur un soutien de production déficitaire. Soutien à la localité et proximité, c'est-à-dire études sur le bilan carbone, dans le sens où plus l'on améliore son bilan carbone et plus les primes sont intéressantes.

Soutenir les ceintures vertes autour des villes et créer des espaces tests près des villes pour ramener des maraichers, des ceintures vertes autour des villes, et donner l'autonomie aux villes.

Et aussi, un soutien aux outils de communication et d'information, qui permettraient de développer des plateformes sur l'existence des ressources sur un territoire, afin de connaître les producteurs locaux les plus près de chez soi, pour consommer local.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous allons un peu de ce côté de la salle. Est-ce que cette table est prête ? Allez-y.

Rapporteuse 5

Favoriser la consommation de protéines animales provenant d'élevages extensifs et locaux et augmenter la part de protéines végétales dans l'alimentation humaine en favorisant la reconversion des élevages hors-sol vers la production de cette protéine végétale.

Deuxième levier : favoriser une agriculture respectueuse de la vie sociale de l'agriculteur. Pour cela, favoriser le regroupement des agriculteurs en association pour l'entraide, et réinjecter de l'emploi dans l'agriculture, faire en sorte qu'il y ait plus d'employés dans le secteur agricole.

Enfin, troisième levier : imposer aux produits que l'on importe les mêmes conditions que l'on impose à nos produits européens ou nationaux.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci.

Rapporteur 6

Mesures pour les protéagineux : développer une irrigation par le stockage hivernal pour assurer la rentabilité économique des cultures de luzerne, soja et pois. Développer des unités de méthanisation pour utiliser la chaleur pour la déshydratation de la luzerne. Et la PAC pourrait favoriser les protéagineux par des aides spécifiques.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous prenons la table à côté, une table de deux personnes. Cela a dû être facile de se mettre d'accord, ou pas.

Rapporteur 7

Pour le thème souveraineté alimentaire, en leviers d'action, c'est permettre aux agriculteurs de pouvoir vivre de leur travail et avoir une sécurité juridique. Recommuniquer de façon plus positive sur l'agriculture et rappeler leur implication sur la souveraineté alimentaire, mais aussi sa sécurité. Et respecter le foncier agricole. Et redéfinir peut-être les priorités de la SAFER au niveau des productions.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci.

Rapporteuse 8

Pour l'approvisionnement en protéines végétales, la simplification des dossiers PAC pour la France et des mises à jour automatiques sur des fichiers par rapport aux différentes administrations, parce que les fichiers PAC sont très compliqués pour les demandes de subvention. Pour cela, nous demandons la création d'une plateforme où l'agriculteur transmettrait les informations. Et là-dessus, ces informations seraient retransférées à toutes les administrations en même temps.

Ensuite, deuxième point, ce serait de veiller à la diversité des protéines végétales cultivées et subventionnées, en proposant deux échelons pour la prise en compte de ces critères de subvention. D'une part, la diversité des variétés des protéines cultivées, et ensuite la surface à l'hectare.

Et enfin, favoriser la consommation nationale produite sur le territoire en appliquant une taxe carbone pour tous et bien entendu pour tous les produits qui arrivent de l'autre bout du monde. En exigeant la même traçabilité des cultures quant aux produits de traitement utilisés. Pour taxer par exemple des récoltes utilisant des produits de traitement dangereux ou interdits.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous prenons la table à côté.

Rapporteuse 9

Pour le thème 2, en premier levier, nous avons mis : favoriser l'installation locale des petites structures, rendre les terrains agricoles accessibles financièrement. Également quantifier les besoins et avoir une aide très ciblée pour répondre à la demande qui puisse compenser l'offre des grandes distributions.

En deuxième levier, proposer justement une aide à l'alimentation saine et locale aux consommateurs. Créer soit un bon d'achat pour favoriser les achats dans les magasins de producteurs locaux, ou une sorte de sécurité vitale alimentaire, comme une carte vitale pour justement pouvoir consommer des produits de qualité.

En troisième proposition, créer une mission à l'échelle communale ou des « comm comm » pour coordonner la demande avec la production. Donc, coordonner aussi les producteurs entre eux, pour pouvoir répondre à la demande locale.

Rapporteuse 10

Pour les propositions de mesure, nous avons : soutenir l'intégration des légumineuses dans la planification culturelle en mettant en avant leurs vertus agronomiques et les techniques culturelles à graduant c'est-à-dire remettre en avant la fixation de l'azote dans les sols, la structuration de ces sols, couverture semi-directe, augmentation de la matière organique, l'utilisation des fertilisants, également favoriser la lutte contre la désertification et l'augmentation de biodiversité.

Deuxième mesure : rendre transparent l'impact d'une culture par des indicateurs. Impact environnement proche, territoire, production. Impact de la transformation du stockage, de la qualité des sols, notamment pour orienter la culture par rapport à son impact et par rapport aux changements climatiques en général. Idem, des indicateurs rendant transparents les effets économiques de différentes cultures sur un territoire.

Et troisième mesure, plus large, mais qui participe aussi au changement de pratiques : c'est soutenir l'agroforesterie et la développer au vu de ses bénéfices qui sont reconnus sur les sols, l'environnement, la vie des sols et les cultures.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci.

Rapporteur 11

Concernant l'approvisionnement en protéines végétales, nous avons proposé de développer la recherche sur les plantes protéiques et oléagineuses, notamment sur les aspects de diversité des variétés, résistance aux maladies et résistance à la sécheresse.

Le deuxième point est de favoriser le développement de tous les types de protéines végétales, soja, pois, féverole, mais également les protéines des fourrages et de l'herbe notamment.

Et le troisième point est de revoir les relations commerciales internationales, pour favoriser la production de protéines locales au détriment des importations.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci.

Rapporteur 11

Concernant la souveraineté alimentaire, il faut maintenir le tissu agricole en rémunérant les produits agricoles au-dessus des prix de revient. Et pour cela, il faut sortir les produits agricoles de l'OMC.

Le deuxième point est de réorienter les fonds leaders, pour que les élus de territoire mettent en place des projets pour redévelopper l'autonomie alimentaire des territoires. Outils de transformation, stockage.

Et troisième point : faire de la souveraineté alimentaire une question de sécurité nationale et d'appliquer la loi Égalim, en particulier avec une extension au niveau européen de l'article 44.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous prenons la table à côté.

Rapporteur 12

Nous nous sommes mis d'accord sur une mesure pour les protéines végétales qui est plus de reconnaissance et revalorisation de la matière azotée des méteils et des prairies permanentes.

Et nous avons un levier d'action pour la souveraineté alimentaire. C'est l'aide au développement des nouvelles filières, transformation, stockage, équipement, sur trois échelles possibles : les communautés de communes, coopératives et l'échelle régionale.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous prenons la dernière table à côté.

Rapporteuse 13

Pour l'approvisionnement en protéines végétales, nous avons pensé à favoriser la production de protéines végétales pour la consommation humaine, telles que les pois chiches, les pois, la lentille, via l'élargissement des subventions sur ce type de production. Donc, c'est une modification des mesures existantes par rapport aux subventions que nous avons de la PAC. Et aussi augmenter la demande en consommation de protéines végétales, notamment dans la restauration en foyer, augmenter le taux de produits locaux.

Comme deuxième mesure, nous avons pensé à développer des structures mobiles localement pour développer la transformation (exemple : toastage, trituration des protéines). Et développer les échanges entre éleveurs et producteurs de protéines.

Troisièmement, nous avons pensé à stabiliser le marché en diminuant les importations de protéines végétales afin d'agir sur la production nationale et sur les prix payés aux agriculteurs.

Sur le thème de la souveraineté alimentaire, nous avons pensé à mettre en place l'uniformité des niveaux de normes phytosanitaires, bien-être animal, sur la réglementation de la production au niveau mondial pour les importations.

Clarification de l'étiquetage sur l'origine des produits. Prise en compte de toutes les étapes de fabrication et d'élaboration.

Enfin, assurer une juste rémunération des producteurs, construire les prix de vente à partir des coûts de production, ce qui permettrait de diminuer les marges des distributeurs et de la redistribuer aux producteurs.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Il reste une table devant.

Rapporteur 14

Bonjour. Tout d'abord, juste en préambule, une chose que nous avons ressentie est que le temps alloué à ce débat avait l'air assez insuffisant au regard de l'importance et de la complexité du sujet. Nous vous remercions d'organiser tout cela. Ces quelques heures ne devraient être qu'un préambule à ce beau moment démocratique.

Pour commencer, concernant l'approvisionnement en protéines végétales, il semblerait que les systèmes productivistes ont tendance à fragiliser l'autonomie de la production de protéines végétales. La prairie est une ressource protéique, spécialement quand ces dernières sont des prairies permanentes. Le système d'indemnisation au tonnage nous semble encourager une logique de productivisme et ne favorise pas la diversité nécessaire à l'adaptation, au dérèglement climatique.

Donc, en type de mesures, il faut favoriser la pérennité des prairies permanentes de plus de 5 ans, au travers de l'Eco Scheme et sortir de l'indemnisation au tonnage.

La production de protéines animales est hyper spécialisée, concentrationnaire, un rapport produit entre autres par Sciences Po Paris met en avant, en termes de pérennité, la viande rouge devant la viande blanche, notamment en ce qui concerne les mâles castrés et les vaches de type normandes. Dans une perspective d'adaptation à l'impact du dérèglement des écosystèmes et leur possible

effondrement, il est nécessaire de favoriser les élevages mixtes, donc à l'aide évidemment, dans le premier pilier de la PAC, des aides couplées. Aider les systèmes d'élevages à herbe et élevages mixtes.

Et concernant le soja, pour réduire notre dépendance à ce dernier et dans un souci d'encourager les alternatives du type luzerne, féverole, et lentille, il faut stopper l'aide couplée sur le soja. C'est une économie qui est déjà présente et qui est problématique. Diversifier nos sources de production de protéines végétales est primordial, en ajoutant et augmentant les aides couplées aux alternatives au soja. Supprimer l'aide couplée pour le soja, favoriser à travers d'autres productions de type luzerne, etc., et d'autres protéines végétales.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Sur le volet souveraineté ?

Rapporteur 15

Sur le volet souveraineté, pour l'alimentation saine, respecter les engagements européens, à savoir à porter à 25 % en termes de surface agricole biologique notre surface à cultiver. Favoriser le biologique local par la structuration de filières, de cultures, de transformations à travers les circuits courts et ventes locales directes. Organiser les filières d'approvisionnement local pour les collectivités, cantines, crèches, EHPAD, en assurant un revenu décent et pérenne dans les politiques de solidarité.

Au niveau de l'accessibilité maintenant, exiger de l'État, à travers ses préfetures, qu'il intègre le risque de pénurie alimentaire comme risque majeur, au même titre que les inondations, dans le cadre de la sécurité intérieure. Aider les collectivités sur le deuxième pilier de la PAC en termes de gestion de risques dans la gestion foncière des terrains. Rendre les terres accessibles justement pour assurer le renouvellement de la population agricole. Arrêter la consommation de terres au profit de l'artificialisation des sols.

Enfin, pour tout et pour toutes, planifier l'installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs sur le territoire avec des salaires incitatifs pour générer l'exode urbain à direction des campagnes, assurer le stockage en dehors des filières de distribution classique pour se prémunir des risques de pénurie alimentaire.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous avons la table à côté qui n'a pas encore pris la parole. Et les deux, là.

Rapporteur 16

Sur l'approvisionnement en protéines végétales, en ce qui concerne les protéines végétales pour les animaux, encourager l'utilisation de prairies pour les animaux polygastriques et la production de légumineuses fourragères.

Ensuite, encourager les Français à consommer plus de légumineuses et à consommer de la viande d'animaux nourris avec ces fourrages issus de l'agriculture française.

Enfin, identifier et sécuriser les terres à destination des productions de protéines végétales.

Sur le deuxième thème de la souveraineté alimentaire, créer un organisme national avec des antennes locales, qui sera chargé de veiller à la souveraineté alimentaire. Et déclarer les graines et les semences comme patrimoine mondial.

Créer des campagnes de communication visant à promouvoir une diminution de la consommation de viande, en prenant en compte à la fois les arguments de santé et l'écologie, qui sera accompagnée à la fois d'une éducation sur de nouvelles méthodes de cuisine, et apprendre aux citoyens à cultiver localement.

Enfin, permettre un accès libre et inconditionnel des agriculteurs aux banques de graine et encourager financièrement la diversification des cultures à une échelle locale.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup.

Rapporteur 17

Pour l'approvisionnement en protéines végétales, notre première mesure est de soutenir la création et le maintien des prairies riches en légumineuses. Donc, une aide à travers le premier pilier de la PAC.

La deuxième proposition est d'aider les cultures de protéines végétales. Nous n'avons pas fait la liste exhaustive, mais toutes les protéines végétales. Cela pourrait aussi être une aide du premier pilier.

Et la troisième mesure, c'est soutenir les investissements pour le développement de la production et la valorisation. Nous avons bien les deux idées : production et valorisation des protéines. Par exemple, accompagner l'investissement des unités de déshydratation locale de luzerne ou d'autres protéines. Accompagner la transition vers les nouvelles techniques, parce que cela demande des investissements et de la recherche. Et accompagner l'accès à l'eau, réservé ou favorisé, pour la production de protéines. Cela serait des aides au travers du deuxième pilier.

Rapporteur 18

Sur la souveraineté alimentaire, nous pensons qu'il faut favoriser le développement de circuits courts de proximité, avec pourquoi pas une mesure qui pourrait être sous la même forme que le chèque énergie. Un chèque alimentation saine en circuit court ou local.

Deuxième levier : tout simplement le développement des circuits de qualité AOP, IGP, Label rouge, agriculture biologique, qui vont être consommés en France *a priori*.

Et pour le troisième, nous avons manqué un peu d'ambition, mais nous proposons tout simplement, comme le thème de la souveraineté alimentaire ne se limite pas à l'Hexagone, la création d'un organisme mondial de souveraineté alimentaire. Peut-être renforcer la FAO. Enfin, il faut faire quelque chose.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Il reste la table, là, et la dernière.

Rapporteur 19

Bonsoir. Sur la partie protéines végétales, garder une prime couplée, mais qu'elle soit plus importante qu'aujourd'hui sur la production des légumineuses et qu'elle intègre toutes les légumineuses. Éventuellement, qu'elle soit plafonnée pour que ce ne soit pas une course en avant à la surface de légumineuse, mais qu'il y en ait tout de même un minimum dans les assolements.

Favoriser l'élevage de plein champ et diminuer l'élevage exclusivement en stabulation, pour diminuer la consommation animale de protéines végétales qui seraient importées et favoriser plutôt celle qui est directement produite à l'herbe.

Taxer à l'importation des protéines végétales si elles ne correspondent pas aux critères européens. Là aussi, moins de soja sud-américain.

Sur la partie plus sécurité alimentaire, diversifier la production locale agricole avec des aides à la diversification et favoriser la commercialisation locale. Des aides autour des magasins de producteurs.

Quelque chose de plus général : reconnaître l'agriculture d'intérêt général.

Enfin, aider l'installation de jeunes agriculteurs pour dynamiser les territoires ruraux.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. La dernière table. Non, encore deux tables, pardon.

Rapporteuse 20

Concernant les protéines végétales – nous sommes redondants : maintenir des surfaces en herbe, premier facteur d'autonomie protéique. Nous ciblons la recherche d'un équilibre territorial, avec des demandes d'autorisation avant de retourner des prairies, par exemple.

Le deuxième volet pourrait plutôt s'appliquer sur une plus-value à l'autonomie protéique en élevage, à l'échelle de la ferme, donc basée sur un ratio entre l'autoproduction de protéines et les achats protéiques. Et avec des plafonds par exploitation.

Et la troisième idée que nous avons discutée est l'aide à l'introduction de légumineuse dans les assolements en polyculture, sous conditions de rotations longues et de diversité culturelle.

Concernant les leviers d'action, nous avons beaucoup disserté, mais sommes restés très sages. Nous sommes un peu plus restés sur les possibles de la PAC. Le premier levier d'action était la recherche d'autonomie alimentaire territoriale à l'échelle d'une zone optimale à définir. Nous étions restés sur l'aventure de Stéphane LINOÛ, Locavore, dans un rayon de 150 km autour de chez lui.

La deuxième idée était le soutien supplémentaire ou complémentaire dans les zones intermédiaires difficiles, qui se rapprocheraient un peu de l'ICHN. Des zones plus difficiles, pour soutenir la production d'alimentation humaine.

Et le troisième volet était, dans ces zones-là toujours, la recherche d'une certaine résilience face à ces problématiques éventuellement de sécheresse via des espèces et des variétés mieux adaptées. Donc, le volet recherche, là-dedans. Quitte, le cas échéant, à garantir l'accès à l'eau pour ces zones-là, afin de favoriser la production d'alimentation humaine sur l'ensemble des territoires.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. La dernière table ?

Rapporteur 21

Pour sécuriser la production de soja, de luzerne ou de légumes, il faut sécuriser l'accès à l'eau. Type de mesures : autoriser le stockage de l'eau hiver qui, malheureusement, s'en va et que nous ne pouvons pas réutiliser en période sèche. Il faut désanctuariser les prairies naturelles et permettre leur renouvellement quand elles rentrent dans le cadre d'une rotation, justement pour permettre une protéine naturelle qui pousse sur nos sols, notamment au niveau du Massif central, enfin toute la zone du Limousin. Et sur cela, il faut une évolution de la réglementation de la PAC.

Il faut aussi soutenir toutes les cultures à forte valeur ajoutée, protéique, en ce qui concerne les légumineuses. Nous pouvons avoir les luzernes, mais bien évidemment les différents méteils, que ce soit récolté en sec ou en fourrage bien évidemment. Et reconnaître l'ICHN dans les autres zones intermédiaires. Et cela passe par une aide à l'hectare.

Après, dans les actions, pour assurer une alimentation saine et accessible pour tous. Nous sommes partis du constat que l'agriculture française (et la production française) est la plus louable, la plus durable et la meilleure au monde. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est l'ensemble de la communauté mondiale qui reconnaît toutes nos vertus. Nous demandons à ce que soit adoptée l'exception agricole de manière française, comme nous avons actuellement vis-à-vis de la culture. Et pour cela, nous demandons aussi que soit appliquée la réglementation de l'Union européenne vis-à-vis des exportations. Je pense notamment à la banane bio qui est produite sous le label bio au niveau de l'Équateur et qui n'a aucune mesure, aucune commune mesure des manières de production de ce qui était fait en France. Auquel cas nous appliquerions une TVA sociale.

Nous demandons aussi le renforcement de la traçabilité et un étiquetage plus lisible et plus limpide vis-à-vis de la production, notamment transformée, de manière à ce que le consommateur puisse bien repérer d'où vient ce qu'il mange, que ce soit hors UE ou en France ou autre, de manière à ce que nous ne dupions pas le consommateur sur ce qu'il mange.

Après, il faut favoriser les filières locales par des actions publiques, comme alléger les cahiers des charges pour les appels d'offres, notamment lorsque l'on rentre dans le cadre des collectivités locales de manière à ce que nous puissions produire local, mais aussi et surtout pouvoir manger local.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous allons ouvrir un petit moment de débat. Déjà, je vous demande une réaction très rapide, pour pouvoir recueillir aussi les réactions de la salle, parce que j'aimerais aussi savoir, dans la salle, si des propositions vous ont particulièrement choqués ou auxquelles vous adhérez particulièrement. Aussi pour que la salle puisse s'exprimer sur les propositions des autres. Je vous demande des réactions « flèches » sur les choses qui vous ont un peu plus marqués.

M. Philippe DE GUENIN, Directeur DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Il y a tellement de propositions que nous comprenons facilement pourquoi la négociation de la PAC est très difficile, et pourquoi cela prend des nuits entières. J'ai repéré trois grandes familles de concepts, et tout un nombre de demandes inclassables. Mais sur les grandes familles, j'observe que d'abord, évidemment, une famille consiste à encourager la production locale d'herbe et de protéines, principalement dans les outils proposés par une augmentation des aides, des aides versées à cela avec différents mécanismes. Et le gros avantage de ces discussions est que cela permet à des citoyens qui ne sont pas agriculteurs, en discutant avec des agriculteurs, de comprendre ce que veut dire augmenter une aide et pourquoi cela a un effet, etc. Je trouve cela très intéressant. C'est exactement le débat de la PAC et cela fait exactement partie de ce qui se négociera dans les mois à venir pour les 5 à 7 ans qui viennent. Cette famille est dans le cœur de cible de la négociation de la PAC.

Il y a une deuxième famille de propositions qui va dans le sens de ralentir l'importation ou de la pénaliser. Par exemple avec des taxes carbone, avec l'obligation de reconnaissance d'équivalence en matière d'usage de pesticides, etc., ayant pour effet de dissuader des pays de nous envahir avec des produits qui ne conviennent pas à nos modes de production. Paradoxalement, c'est peu dans ce qui est discuté dans la PAC, puisque ceci est dans les accords internationaux sur le libre-échange, les fameux accords de l'OMC, qui sont en panne depuis x années, mais qui conditionnent la façon dont nous pouvons empêcher ou pas des produits que nous n'aimons pas d'entrer chez nous. Et c'est très discuté. Mais cette famille-là ressort fortement. Il est probable qu'il faudra que la France en parle dans la réforme de la PAC. Mais on lui répliquera que ce n'est pas là que cela se discute, que c'est ailleurs.

Et ce qui me frappe énormément, c'est que pratiquement dans toutes les tables, et fortement, finalement nous avons une troisième famille très importante de mesures qui visent à favoriser un écosystème local, mais vraiment local. C'est-à-dire que la question n'est pas tellement la souveraineté alimentaire européenne ou nationale. C'est plutôt autour de chez soi, dans les bassins de vie, à l'échelle d'un PAT départemental. Il faut favoriser une production de petite structure locale, avec un accès facilité au foncier et biologique, avec même l'idée qu'il faut planifier cela pour parler de risque de manquer de nourriture localement, dans l'idée de ce qui avait été présenté. Cette demande de recentrer la production et le mode de production sur le niveau le plus local n'est pas dans les habitudes actuelles de la PAC, puisque la PAC a plutôt été conçue comme un marché unique permettant d'aller chercher tout au bout de l'Europe ce dont nous avons besoin. C'est une vraie inflexion et nous sentons bien que c'est une demande très forte, peut-être plus forte en France que dans d'autres pays, mais que nous sentons émergente.

Après, il y a tout un tas de propositions originales et assez inclassables, comme favoriser la diminution du hors-sol pour produire de la protéine végétale – je n'en cite que quelques-unes –, favoriser l'irrigation, favoriser la recherche, déclarer graines et semences comme patrimoine mondial, simplifier les formulaires de la PAC, renforcer la FAO. Tout cela – à part renforcer la FAO – est dans la PAC, fait donc partie des choses que nous pouvons proposer dans la PAC. C'est pertinent, même si, à l'œil, cela paraît un peu éloigné du sujet qui était celui de la souveraineté.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je réponds sur la seule question qui concernait un peu le débat. Avant que nous ayons les toutes dernières restrictions sanitaires, pour les premières réunions que nous avons faites, les horaires étaient 18 h 30 – 20 h 30, et nous terminions toujours à 22 h 30, 23 h. Nous restions tant qu'il fallait rester. Là, nous avons des couvre-feu derrière et des personnes doivent rentrer. Nous essayons vraiment de raccourcir, mais en général, si nous sentons que la salle veut rester, nous restons toujours. Mais là, nous ne pouvons vraiment pas. C'est un regret, vous avez raison. Il y aurait besoin de beaucoup plus de temps. Je voulais juste faire cette parenthèse.

Maintenant, qui dans la salle voudrait prendre la parole, voudrait réagir à quelques propositions ? Est-ce que des choses vous ont particulièrement marqués ? Nous faisons les dix dernières minutes de temps de parole.

M. Didier MEUNIER

Je veux juste rebondir sur une chose qui a été pointée, et je pense qu'il ne faut pas laisser dire tout et n'importe quoi. Je crois que c'est la dernière table qui parlait à un moment donné de la banane biologique qui venait d'Équateur, qui était soi-disant certifiée, mais qui ne l'était pas. Il existe un cahier des charges qui est celui de l'Union européenne. Nous sommes d'accord sur son contenu ou pas, mais il faut savoir que, quel que soit le produit importé – je travaille principalement sur le cacao, mais peu importe –, le produit doit répondre aux normes de l'Union européenne et pas aux normes du pays producteur. Nous ne pouvons donc pas laisser dire des choses comme cela. Merci.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord. Merci. Nous avons une prise de parole ici.

M. Guillaume RIOU

Bonsoir. Guillaume RIOU, polyculteur, éleveur bio dans les Deux-Sèvres. Je confirme ce que vient de dire mon prédécesseur. Effectivement, nous sommes passés d'un régime d'équivalence à un régime de conformité, excepté 9 pays sur la planète qui ont leur propre cahier des charges AB, et notamment le Canada, le Japon, les États-Unis par exemple. Pour tous les autres pays, un régime de conformité applique dans les importations le régime de conformité européenne.

J'ai retenu deux éléments forts de cette PAC. Le premier, c'est le rapport au temps. La PAC que nous allons écrire dans le prochain Plan stratégique national, comprenez bien qu'il nous amène en fait à 2030. Il nous amène aux objectifs qui sont les objectifs de limitation de ce que notre civilisation extractrice, fossile, du minéral, nous propose. Et 2030, nous y sommes déjà avec cette PAC, parce que nous allons à 2027, et il y aura à nouveau 2 ou 3 années de transition qui nous amèneront à la PAC 2027 – 2034, à moins que la législation change d'ici là. En tout cas, 2030, c'est demain et cela correspond aux attentes, par exemple, et aux propositions de la Commission européenne à travers le *Green Deal*. Et vous les connaissez. La stratégie de biodiversité à 2030, la question de l'agriculture biologique avec une proposition à 25 % de la surface agricole. La proposition de *farm to fork*. Et là, nous l'avons bien entendu à travers *farm to fork*, c'est-à-dire de la fourche à la fourchette, l'intérêt de rapprocher. Du coup, ce n'est plus le rapport au temps, mais le rapport à l'autre, la question de l'altérité, alors que notre démographie agricole va s'effondrer. Le chiffre exact de la MSA est de 44,9 % de *collapse* presque, de disparition des agriculteurs à l'horizon 2026. Là aussi, nous sommes un peu dans la même temporalité. Et que veut dire le rapport à l'autre ? Cela veut dire que très peu d'agriculteurs, demain, moins de 1 %, 0,5 % nourriront les 99,5 % autres de la population. Notre rapport à l'autre est donc hyper important. Et nous le retrouvons d'ailleurs dans l'idée qui est suggérée de rapprocher les producteurs des consommateurs, par exemple à travers le circuit court, la vente directe. C'est sans doute un fondamental pour demain. Essayons de construire cela tous ensemble. Merci.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole ?

M. Christian DANIAU

Bonsoir. Christian DANIAU. Je suis agriculteur à 25 km au nord d'Angoulême. La réflexion est que nous avons effectivement besoin de faire des protéines, nous avons besoin de relocaliser. Ce sont de beaux projets. Par contre, dans les territoires comme le nôtre, la Charente, nous avons des sols qui ont des potentiels de production relativement faibles ou moyens, parce que nous pouvons faire partie des zones intermédiaires. Et avec la meilleure volonté du monde pour développer de nouvelles cultures, des protéines, si nous ne sécurisons pas la production par un accès à l'eau garanti sur ces exploitations, que ce soit pour faire des protéines ou des légumes, ces territoires n'auront pas d'avenir. Il y avait le PSN, mais il y a aussi le plan de relance. Et dans le plan de relance, même si ce n'est pas dans la PAC, il faut que dès maintenant, l'État français, collectivement, le citoyen aussi se mettent bien d'accord sur le fait que, demain, si nous voulons avoir notre souveraineté alimentaire, quelle qu'elle soit, si nous voulons nourrir nos concitoyens au moindre coût, que ce soit en France, mais aussi au-delà parce qu'il ne faut pas être égoïste non plus, il faut absolument que l'on nous donne l'accès à l'eau. Je rappelle qu'en France il tombe environ 800 millimètres d'eau par an. Moins de 3 % de cette eau est utilisée pour les cultures. Donc, nous pourrions largement stocker ce qui tombe en excès l'hiver, sans impacter le milieu. Je dis bien sans impacter le milieu. Et ensuite, la restituer. Cela nous permettrait de produire des protéines. Je rappelle que, pour produire de la luzerne, l'accès à l'eau est important. Pour maintenir des prairies vertes, l'accès à l'eau est important. Et pour produire du soja, l'accès à l'eau est également important. Et lorsque l'on veut relocaliser de la production, du maraichage autour des villes, c'est vrai que les villes se sont souvent construites aux bordures des rivières, mais toutes les bonnes terres ont été accaparées par l'artificialisation, ce qui fait que, maintenant, le maraichage sera fait en dehors de cette zone-là. Et nous irons sur des terres beaucoup plus légères qui ne sont pas forcément aptes au maraichage. Et l'accès à l'eau, pour ces agriculteurs-là sera nécessaire. Sinon, nous n'aurons pas de garantie d'autonomie alimentaire.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous avons une prise de parole, là. Je prends les deux dernières prises de parole, je pense.

Mme Marie-Claire FOREST

Je pense que la grande mode ici, c'est les bassines, puisqu'il faut les appeler par leur nom. Nous avons oublié de dire que le meilleur pour conserver l'eau, c'est l'arbre. Planter de l'arbre. Il entre dans le cycle de l'eau. Par son évapotranspiration, il fabrique les nuages qui vont fabriquer la pluie et va chercher l'eau dans les zones très profondes. Il les remonte en surface. En plus, par ses feuilles, il fabrique de l'humus. Et lorsque vous regardez les terres en Charente, c'est devenu du désert. Elles sont blanches. Il n'y a plus d'humus. Voilà pourquoi nous avons des terres très légères. Si vous

voulez que l'eau s'infilte et reste dans vos sols, plantez des arbres et faites des feuilles. Un arbre, en moyenne, c'est l'équivalent d'un terrain de football en photosynthèse.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je vois que le débat tourne aussi autour d'une question qui est très cruciale ici, ce qui est absolument normal. Je vous demande aussi de réagir aux propositions que vous avez entendues. Et cela mériterait effectivement beaucoup plus de temps, mais c'est une question qui mérite aussi d'être citée. Si elle a émergé, c'est que vous y tenez. Elle arrive en fin de soirée. Mais je vous invite aussi à réagir aux propositions que vous avez entendues. Monsieur ?

M. Armand PAQUERAU

Nous venons de parler de souveraineté alimentaire. Je viens d'entendre tout à l'heure que, d'ici 2026, 46 % des agriculteurs allaient disparaître. Je crois que le problème de la souveraineté alimentaire est là.

Mme Ilaria CASILLO, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je vous remercie beaucoup de ce débat. Je tenais aussi à remercier les agricultrices et agriculteurs qui nous ont accueillis sur leur ferme depuis hier soir, parce que nous faisons toujours des visites d'exploitation. Je les remercie, je remercie tous ceux et celles qui nous ont accueillis ici en Charente. Je remercie aussi Monsieur le Directeur, pour la qualité de votre intervention, pour l'écoute et les réponses que vous avez apportées. Et surtout, je vous remercie, vous, parce que passer autant d'heures avec un masque, dans des conditions un peu compliquées... Je sais qu'il y a des débats, des sujets qui sont passionnants, qui font vraiment débat. Nous ne pourrions pas débattre de tout. J'espère que cela a été aussi une occasion pour vous, pour débattre autrement, pour mieux vous connaître. En tout cas, je peux vous le dire, nous allons prendre toutes les propositions. Je vous prie donc de ne pas partir avec les feuilles, parce que cela nous permet de les enregistrer. Nous avons l'enregistrement audio. Le compte-rendu sortira fin décembre. La réponse du ministère est attendue dans les trois mois qui suivent. Vous avez encore jusqu'au 31 pour faire d'autres propositions précises sur la plateforme. Je vous remercie d'avoir participé et j'espère vous revoir dans un autre moment, toujours ici. Merci à toutes et à tous. Au revoir.

Applaudissements